



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2016

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

LE 19 DÉCEMBRE 2016

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL tenue à la salle Kamouraska du centre socioculturel Anne-Hébert, ce 19^e jour du mois de décembre 2016, à 19h30.

Sont présents : Monsieur le conseiller Claude Phaneuf
Monsieur le conseiller André Fournier
Monsieur le conseiller Yves-J. Grenier
Madame la conseillère Nathalie Laprade
Madame la conseillère Sandra Gravel
Monsieur le conseiller Martin Chabot

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Pierre Dolbec

Sont aussi présents :
Monsieur Marcel Grenier, directeur général et greffier
Madame Julie Cloutier, trésorière
Madame Lise Langlois, directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire
Madame Isabelle Bernier, greffière adjointe
Monsieur Martin Careau, directeur des Services techniques et directeur général adjoint
Monsieur Martin Lavoie, directeur du Service de protection contre les incendies
Monsieur Pascal Bérubé, directeur adjoint à l'urbanisme, au développement durable et inspecteur en bâtiment

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire et constatation de l'avis de convocation
2. Lecture du discours sur les prévisions budgétaires
3. Période de question portant exclusivement sur le contenu des prévisions budgétaires et sur le programme triennal d'immobilisations
4. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2017
5. Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019
6. Clôture de la séance

Le quorum étant constaté, la séance extraordinaire est ouverte.

L'expression « **ADOPTÉE** » signifie que tous les conseillers présents ont voté en faveur de la proposition, « **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** » signifie que tous les conseillers et le maire ont voté en faveur de la proposition alors que l'expression « **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ** » signifie que malgré qu'un ou plusieurs conseillers aient voté contre la proposition, la majorité de vote en faveur de la proposition a quand même été atteinte.



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2016

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION

Au début de l'assemblée, le maire, monsieur Pierre Dolbec, constate que tous et chacun des membres du conseil ont reçu l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire.

LECTURE DU DISCOURS SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Monsieur le maire Pierre Dolbec livre son allocution relativement à la présentation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2017 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à l'article 322 de la *Loi sur les cités et villes*, cette séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

724-2016 **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2017**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le maire Pierre Dolbec
ET RÉSOLU d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2017, comme indiqué ci-après :

REVENUS DE FONCTIONNEMENT	
Revenus de taxes	9 719 255 \$
Palements tenant lieu de taxes	225 878 \$
Services rendus aux organismes	853 361 \$
Autres services rendus	82 016 \$
Loisirs et culture	222 703 \$
Imposition de droits	629 332 \$
Amendes et pénalités	70 000 \$
Intérêts	60 000 \$
Autres revenus	118 893 \$
Transferts	196 642 \$
TOTAL DES REVENUS	12 178 080 \$
CHARGES	
Administration générale	1 738 597 \$
Sécurité publique	1 688 591 \$
Transport	2 030 002 \$
Hygiène du milieu	1 422 324 \$
Santé et Bien-être	230 945 \$
Aménagement, Urbanisme et Développement	726 450 \$
Loisirs et culture	1 852 934 \$
Frais de financement	508 692 \$
SOUS-TOTAL	10 198 535 \$



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2016

EXCÉDENT AVANT CONCILIATION À DES FINS FISCALES	1 979 545 \$
FINANCEMENT	
Remboursement de la dette	1 866 476 \$
AFFECTATIONS	
Financement à long terme des activités de fonctionnement	(44 800) \$
Activités d'investissement	12 784 \$
Remboursement fonds de roulement	144 637 \$
Transfert aux fonds affectés	(8 577) \$
Appropriation excédent non affecté	(30 000) \$
Appropriation excédent affecté	0 \$
Montant à pourvoir dans le futur	39 025 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	0 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

725-2016 **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2017, 2018 ET 2019**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le maire Pierre Dolbec
ET RÉSOLU d'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019, comme indiqué ci-après :

	2017	2018	2019	TOTAL
INFRASTRUCTURES				
Conduites d'eau potable	650 000 \$	937 500 \$		1 587 500 \$
Usines de traitement de l'eau potable	30 000 \$		2 125 000 \$	2 155 000 \$
Usines et bassins d'épuration	2 000 000 \$			2 000 000 \$
Conduites d'égout	690 500 \$	950 000 \$		1 640 500 \$
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	1 075 000 \$	2 143 510 \$	737 500 \$	3 956 010 \$
Système d'éclairage des rues				
Aires de stationnement				
Parcs et terrains de jeux	2 214 030 \$	664 390 \$	45 000 \$	2 923 420 \$
Autres infrastructures				
BÂTIMENTS				
Édifices administratifs	352 339 \$	173 030 \$		525 369 \$
Édifices communautaires et récréatifs		6 825 \$		6 825 \$
VÉHICULES	776 197 \$	54 954 \$	375 000 \$	1 206 151 \$
AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	76 135 \$	41 595 \$	50 000 \$	167 730 \$



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2016

MACHINERIE, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENTS DIVERS	52 000 \$	199 774 \$		251 774 \$
TERRAINS	667 500 \$	885 000 \$		1 552 500 \$
AUTRES	380 000 \$			380 000 \$
ÉQUIPEMENTS INCENDIE	107 288 \$			107 288 \$
TOTAL	9 070 989 \$	6 056 578 \$	3 332 500 \$	18 460 067 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

726-2016 CLÔTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nathalie Laprade
ET RÉSOLU de clore cette séance extraordinaire.

ADOPTÉE

L'assemblée est levée à 20 h 38.

PIERRE DOLBEC
MAIRE

MARCEL GRENIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET GREFFIER